



**FFvolley**

**COMMISSION CENTRALE D'ARBITRAGE  
(réunion télématique)**

**PROCES-VERBAL N°3 DU 14 AVRIL 2020**

**SAISON 2019/2020**

**Présents :**

Stéphane JUAN, Président de la CCA

Marc BERARD, Alain CORNICARD, Sylvain GILBERT, Maurice HANANIA, Marc LAMBERT, Gil RAILLON, Olivier SETRUK, André TROESCH, Stefan VANDERBEEKEN

---

Les chargés de mission n'ont pas pris part aux délibérations.

**1. EXAMEN D'ARBITRAGE F3**

La CCA a été informée de la diffusion sur les réseaux sociaux du questionnaire de l'examen théorique du stage F2.

Bien qu'il soit formateur de débattre sur les lois du jeu, il n'en est pas moins préjudiciable de diffuser un questionnaire de la même année dont certains thèmes pourraient être proposés au questionnaire F3.

La personne à l'initiative de cette action est maintenant devenue responsable de l'annulation de l'examen théorique du Fédéral 3, prévu fin avril. Elle est également responsable de l'arrêt du procédé de contrôle des connaissances tel qu'il se présentait ces dernières années, et qui semblait satisfaire l'ensemble des participants.

La CCA tient à blâmer ce geste et à faire comprendre que l'atteinte au mode de fonctionnement de ces examens entraînera, de fait, des modifications plus contraignantes pour chacun.

De nouvelles modalités seront mises en application dès le stage F3 prévu en début de saison 2020/2021 et pour lequel une information suivra.

Le Président  
Stéphane JUAN

Le Secrétaire de Séance  
Alain CORNICARD

Adopté par le Conseil d'Administration du 25/04/2020  
Date de diffusion : 16/04/2020 (AA) puis 29/04/2020 (VD)  
Auteur : Stéphane JUAN